23.01.196

...republicaine de la Beauce
et du Perche
CHARTRES

23 JANVIER 1964

LES MEUBLES DE LORJOU SAISIS POUR NON-PAIEMENT D'UNE AMENDE

PARIS, 22. — Le peintre Lorjou a été « saisi » ce matin. N'ayant pu payer, après « sommation itérative », la somme de 3.000 francs qu'il avait été condamné à verser à M. Raymond Cogniat, il a vu saisir réfrigérateur, fauteuils, lampadaire. Une de ses toiles représentant une course de taureaux et une autre attribuée à Gauguin. S'il ne paie pas la somme réclamée ses meubles et toiles seront mis en vente le 7 février « à toute heure du jour ».

« Si je vends de la peinture d'ici là, a dit Lorjou, je paierai ».

L'affaire date de la Biennale des Jeunes en 1961. Lorjou avait répandu un tract traitant notamment de « bourriques officielles » les personnalités qui protègent la peinture abstraite. M. Cogniat, commissaire de la Biennale, avait poursuivi Lorjou et obtenu en 1962 des dommages-intérêts.

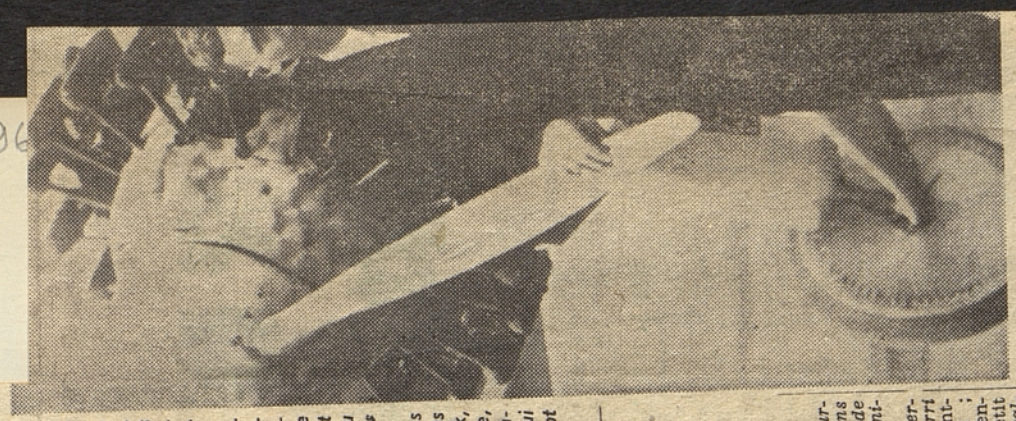

...le 20 mai 1927 que Charles ...berg partait de New York à bord ...monoplan « Spirit-of-Saint-Louis ». Après avoir parcouru 5.800 kilomètres, il atteignait Paris le lendemain après un vol de 33 heures et demie. L'Atlantique avait été franchi pour la première fois en avion.

Des dizaines de milliers de Parisiens, avertis par la radio, l'attendaient au Bourget et ce fut immédiatement la gloire. L'enthousiasme soulevé par son exploit dépassa tout ce qu'on peut imaginer et le « fou volant » fut accueilli dans son pays en héros national.

Nous revivrons ce soir ces grandes heures grâce à des extraits de films et au témoignage d'Hervé Lanwick, qui fut son ami ; de Maurice Bellonte, qui parlera de la performance en technicien, et de Frédéric Pottecher, qui évoquera la tragique affaire du rapt de l'enfant de Lindberg.

IL AVAIT

T. V. - 21 h. 00 :

SUR UN AIR D'ACCORDEON

L'émission sera placée aujourd'hui, sous le signe des chemins de fer, et c'est Raymond Siozade — fils de cheminots — qui l'animera.

Avec son ensemble, il interprétera notamment un pot-pourri composé de : A la gare Saint-Lazare ; Le Voyage sentimental ; Le Train sifflera trois fois ; J'entends siffler le train ; Le Petit Train et Je t'attends ; trois valses de sa composition : La Valse des Cheminots ; Accordéon-Kistral, Comet's valse, ainsi que l'Adagio d'Albinoni, Zavatta marche et Kalinca.

Jean-Louis Stain chantera En descendant du train.

Billy Nencioli : Les Poteaux.

Boby Lapointe : Le Beau

T. V. - 18 h. 05 :

BAVARD

...ka.

...EVOIE

...2.375 mètres

...M Gougeon 2375
...A. Sauvé 2375
...M. Riaud 2375
...L. Sauvé 2375
...R. Hunault 2400
...A. L. Dreux 2400
...J. C. Hallais 2400
...M. Montels 2400

PRIX DE BAUGE

...elé - Femelles - 20.000 F - 2.250 m.

501 Pet. Princesse R. Baudron 2250
802 Parodie ..... J.R. Gougeon 2250
804 Princ. Liban . R. Vercruys. 2250
805 Pyrénées R. P. L. Mellette 2250
806 Pluviose ..... M. Cherruau 2250
807 Pont Tramb. C R. Staron 2250
808 Parodie C ... M. Sagot 2250
809 Petite Atoy .. L. Della Roc. 2250
812 Phip. La Veine M. Roussel 2250
813 Perle de Mer Gast. Peltier 2250
814 Princ. D'Atus. J. Mascle 2250
815 Phèdre J. V. G. Bottoni 2250
816 Palombe ..... H. Sasse 2250
817 Perle Charm. . J. Morvillers 2250
818 Pandore ..... Ad. Ollivaud 2275
819 Polymnie V L G. Kruger 2275
821 Pin Up R. L. H. Levesque 2275
822 Parisien. C. V. P. Nivol 2275

NOS PRONOSTICS

- PRIX DE RUGLES. — *Romance II, Rive Cance, Roxane de Sassy.*
- PRIX D'HYÈRES. — Epreuve A : *Réaliste R, Rapide IV, Robertu.*
  — Epreuve B : *Rack, Raspail, Ramipyl.*
- PRIX DE LAMBALLE. — *Qualabcheh, Quantoste, Quanta G.*
- PRIX DE SÉES. — *O. de Valsé, Omer, Oleg.*
- PRIX DE MONTFORT. — *Paquita, Perdican II, Prince Noir.*
- PRIX DE POISSY. — *Quarina, Quelle Fille, Quer Marie.*

...peinture
...M. Cogniat, commissaire de ...ale, avait poursuivi Lorjou ...u, en 1962, des dommages-

LE BIEN PUBLIC
DIJON

23 JANVIER 1964

Les peintres incompris...

LORJOU : meubles saisis pour non-paiement d'une amende

Paris, 22 janvier. — Le peintre Lorjou a été « saisi » ce matin. N'ayant pu payer, après « sommation itérative », la somme de 3.000 francs qu'il avait été condamné à verser à M. Raymond Cogniat, il a vu saisir réfrigérateur, fauteuils, lampadaire, une de ses toiles représentant une course de taureaux et une autre attribuée à Gauguin. S'il ne paie pas la somme réclamée, ses meubles et toiles seront mis en vente le 7 février « à toute heure du jour ».

« Si je vends de la peinture d'ici-là, a dit Lorjou, je paierai ».

L'affaire date de la Biennale des Jeunes en 1961. Lorjou avait répandu un tract traitant notamment de « bourriques officielles » les personnalités qui protègent la peinture abstraite. M. Cogniat, commissaire de la Biennale, avait poursuivi Lorjou et obtenu en 1962 des dommages-intérêts.

LE HAVRE
LE HAVRE

23 JANVIER 1964

LORJOU : Ses meubles sa... non-paiement d'une amen...

PARIS, 22 janvier. — Le peintre L... matin, n'ayant pu payer, après « so... la somme de 3.000 francs qu'il avait ... à M. Raymond Cogniat ; il a vu saisir ... lampadaire, une de ses toiles représe... taureaux, et une autre attribuée à Gau... la somme réclamée, ses meubles et toile... le 7 février « à toute heure du jour ».

« Si je vends de la peinture d'ici ... paierai ».

L'affaire date de la Biennale des J... avait répandu un tract traitant notam... officielles » les personnalités qui protègen... M. Cogniat, commissaire de la Biennale, ... et obtenu, en 1962, des dommages-intér...

LIBERTE
CLERMONT-FERRAND

23 JANVIER 1964

Le peintre Lorjou ne voulait pas payer d'amende

ON LUI ENLEVE SES MEUBLES ET SON RÉFRIGÉRATEUR

PARIS. — Le peintre Lorjou a été « saisi » hier matin. N'ayant pu payer, après « sommation », la somme de 3.000 fr. qu'il avait été condamné à verser à M. Raymond Cogniat, il a vu saisir réfrigérateur, fauteuils, lampadaire, une de ses toiles représentant une course de taureaux et une autre attribuée à Gauguin. S'il ne paie pas la somme réclamée, ses meubles et toiles seront mis en vente le 7 février, « à toute heure du jour ».

— Si je vends de la peinture d'ici là, a dit Lorjou, je paierai.

L'affaire date de la Biennale des Jeunes, en 1961. Lorjou avait répandu un tract traitant notamment de « bourriques officielles » les personnalités qui protègent la peinture abstraite. M. Cogniat, commissaire de la Biennale, avait poursuivi Lorjou et obtenu, en 1962, des dommages-intérêts.